



Belfort,  
le 2 juin 2020

Madame Elisabeth BORNE  
Ministre de la transition écologique et  
solidaire  
Hôtel de Roquelaure  
246, boulevard Saint Germain  
75700 PARIS

Madame la Ministre,

Dans son allocution du 12 mars 2020 le Président de la République a demandé au gouvernement de préparer un plan pour relancer l'économie à la sortie de la crise sanitaire que traverse notre pays. Cette annonce a désormais trouvé son écho européen avec l'annonce par la Présidente de la Commission européenne le 27 mai dernier d'un plan de relance pour l'Europe doté de 750 Milliards d'euros de fonds additionnels.

Dans ce contexte, nous nous devons tous d'identifier les actions qui pourraient relancer rapidement notre économie et à ce titre la mise en chantier de la 2<sup>ème</sup> phase de la branche Est de la LGV Rhin-Rhône constitue une opportunité majeure. Ce projet, qui représente l'achèvement d'un chantier déclaré d'utilité publique et déjà engagé, est techniquement prêt à être lancé. Le foncier est entièrement acquis et les études techniques et environnementales ont été complétées. Des optimisations permettant de réduire le coût de l'investissement de manière significative ont été identifiées et les études socio-économiques menées par SNCF Réseau ont démontré sa rentabilité pour la collectivité.

Au-delà des effets immédiatement positifs du chantier sur l'emploi et le tissu économique local, l'achèvement de la branche Est contribuera de manière importante à la relance de l'activité économique régionale, nationale et européenne grâce à ses apports à la mobilité. En multipliant les possibilités de liaisons entre les villes de l'axe Rhin-Rhône de Strasbourg à Lyon et la Méditerranée, et aussi avec l'Île-de-France, la Suisse et l'Allemagne, la 2<sup>ème</sup> phase de la branche Est sera un catalyseur des échanges entre ces différents territoires, bien au-delà de ce que l'infrastructure actuelle ne le permet.

Infrastructure vertueuse, comme le témoigne le bilan carbone réalisé sur sa 1<sup>ère</sup> phase, la 2<sup>ème</sup> phase de la branche Est répondra parfaitement aux objectifs fixés par la Commission européenne dans son plan de relance pour le développement des mobilités propres, dans l'esprit du « Green Deal » européen. En tant que projet prioritaire du corridor Mer du Nord Méditerranée du Réseau transeuropéen de transport, l'achèvement de la branche

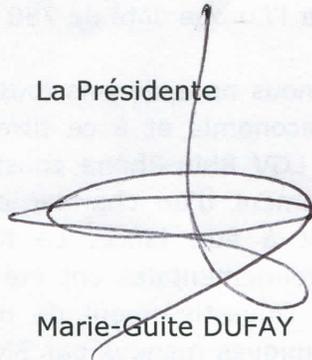
Est pourrait bénéficier également des dotations complémentaires affectées dès 2021 par la Commission européenne au Mécanisme pour l'interconnexion en Europe.

Lors de la discussion parlementaire du projet de loi d'orientation des mobilités en 2019 vous vous êtes engagée à saisir le Conseil d'orientation des infrastructures afin de réévaluer le calendrier de réalisation de la 2<sup>ème</sup> phase, dans une optique de sa programmation sur la période 2023-28. L'opportunité d'inscrire ce projet dans un plan de relance économique, compte tenu de l'ensemble des facteurs que je vous ai exposés, plaide pour une accélération de ce calendrier. Il est ainsi impératif qu'une mission de financement soit lancée dans les meilleurs délais et qu'une commande soit passée auprès de SNCF Réseau pour la mise en œuvre des dernières procédures préalables à l'engagement du chantier.

Vous pouvez compter sur la plus étroite collaboration des collectivités membres de notre Association pour mettre en place toutes les démarches nécessaires à cette fin. Je me tiens à votre entière disposition pour échanger sur les modalités de cette collaboration.

En vous remerciant par avance, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

La Présidente

A handwritten signature in dark ink, consisting of several overlapping loops and a long vertical stroke extending upwards from the top of the signature.

Marie-Guite DUFAY